

[BLACHE ET] BOGET, libraires

...1801-1811

|

LOUIS BOGET

1811-1828

|

ANDRE IDT

1828-1832

|

JEROME PERRET

1832-1834

|

NOSE PERRET

1834-1836

|

JOSEPH-ISIDORE DELEUZE

1836-1842

|

CHARLES-LOUIS MARLE AINE

1842-1843

|

C.-L. MARLE ET PIERRE DUMONCEAU

1843-1846

|

CHARLES-FRANÇOIS MARLE

1846-1847

|

ALEXANDRE-THOMAS-ANTOINE MOTHON

1847-1850

|

MAILLET, [GIRARD ET JOSSERAND]

1850-1852

|

GIRARD [ET JOSSERAND]

1852-1853

|

PIERRE-FELIX GIRARD

1853-1868

|

FELIX-EUGENE-HENRI-RAPHAËL GIRARD

1868-1875

(faillite)

BLACHE ET BOGET, libraires, [1801?-]1811.

LOUIS BOGET, rue Tramassac, 40 (...1811-1822).

« 1778, le 24 mai, Baptême de Louis, fils de Philibert Boget, notaire royal, et de Françoise Récamier ».

(Communication de M. le baron d'Allemagne ; extrait des Archives de Belley (Ain).)

Je n'ai pu découvrir la date ni le lieu de la mort de Louis Boget, mais j'ai retrouvé l'acte de décès de son frère, le capitaine Joseph Boget, chevalier de la Légion d'honneur, né à Belley et décédé à Lyon le 30 mai 1823.

(*Arch. Lyon, Décès, 1823, n°2124.*)

L. BOGET, rue Saint-Dominique, 17 (1822-1828).

ANDRE IDT, rue Saint-Dominique[, 13] (1828-1832).

« Du dix huit germinal an dix de la republique française [8 avril 1802], acte de naissance d'André Idt né le dix sept dudit mois..., fils de Jean-Baptiste Idt, instituteur demeurant à Lyon département du Rhône, rue de la Cage n°30... ».

(*Arch. Lyon, Naissances, an X [1801-1802], Nord, n°544.*)

« Mort à Paris en mai 1877 ».

(Renseignement de M. M[aurice] Goutel.)

JEROME PERRET, rue Saint-Dominique[, 13] (1832-1834).

« Des recherches effectuées de 1803 à 1813 dans les archives de Vienne il résulte qu'il n'existe aucun acte de naissance applicable à Jérôme Perret. Vienne, le 8 Xbre [*i.e.* décembre] 1931. P[our] le Maire L. Ziegler ». Cependant, le recensement de Lyon, en 1834, le dit formellement, sur sa propre déclaration, « né à Vienne en 1809 ».

« Le vingt quatre avril mil huit cent trente quatre, ont comparu..., lesquels ont déclaré que Jérôme Perret, âgé de vingt-six ans, natif de Vienne (Isère), Typographe, demeurant à Lyon susdite rue S^t Dominique n°13, célibataire..., est décédé ce matin... ».

(*Arch. Lyon, Décès, 1834, n°1922.*)

M^{LLE} [R]OSE PERRET, rue Saint-Dominique[, 13] (1834-1836).

Simple gérance administrative, sans doute.

JOSEPH-ISIDORE DELEUZE, rue Saint-Dominique, 13 (1836-1842).

« Le sept Mai Mil huit cent huit, à neuf heures, est né à Montaren : Joseph Isidore Deleuze, du sexe masculin, fils de Louis Deleuze Maire de la commune et de Henriette Dulac mariés, domiciliés en cette ville. Dressé le huit mai Mil huit cent huit à deux heures de l'après midi ».

(*Arch. Montaren [Gard ?], 1808.*)

Je n'ai pas réussi à dépister cet imprimeur et [à] retrouver la date de son décès.

[CHARLES-LOUIS] MARLE AINE, rue Saint-Dominique, 13 (1842-1843).

« Né en 1801 en Saône-et-Loire ».

(Recensement de 1843.)

[C.-L.] MARLE ET [PIERRE] DUMONCEAU, rue Saint-Dominique, 13 (1843-1846).

Dumonceau est « né en 1799 en Saône-et-Loire ».

(Recensement de 1843.)

CHARLES-FRANÇOIS MARLE, rue Saint-Dominique, 13 (1846-1847).

ALEXANDRE-THOMAS-ANTOINE MOTHON, rue Saint-Dominique, 13 (1847-1850).

« Né à Paris le 27 juin 1811 ».

(*Arch. Lyon, Mariages, 1834, n°3.*)

MAILLET[, GIRARD ET JOSSERAND], rue Saint-Dominique, 13 (1850-1853).

GIRARD [ET JOSSERAND], rue Saint-Dominique, 13 (1853).

« Nous soussigné, Maire de la Commune de Genay certifions que la naissance de Pierre Félix Girard, fils de Félix Girard et de Marie Anne Berliet, né le vingt trois vendémiaire an VII [24 septembre 1798]..., a été constaté[e] à la mairie de la commune ».

(Arch. Genay [Ain], Naissances, an VII [1798].)

« Le 13 décembre 1867 est décédé : Pierre Félix Girard, né à Genay, Ain, 68 ans, libraire-éditeur, fils de défunts Félix et Marie Anne Berliet époux de Pierrette Chavassieu ».

(Arch. Lyon, Décès, 2^e arrt., 1867, n°3470.)

PIERRE-FELIX GIRARD, rue Saint-Dominique, 13 (1853-1868).

FELIX-EUGENE-HENRI-RAPHAËL GIRARD, rue Saint-Dominique, 13 (1868-1872).

« Le cinq août mil huit cent quarante deux... a comparu sieur Pierre Félix Girard âgé de quarante trois ans, teneur de livres demeurant rue des Remparts-d'Ainay n°12, lequel a présenté un enfant mâle né hier..., de lui comparant et de demoiselle Pierrette Chavassieux son épouse, auquel enfant on a donné les prénoms de Félix Eugène Henri Raphaël ».

(Arch. Lyon, Naissances, 1842, N°3497.)

Cette firme est l'une des plus déshéritées au point de vue de l'état civil de ses membres dont la plupart se sont dérobés à mes recherches.

F.-E.-H.-R. GIRARD, aux Hirondelles (1872-1875).

Firme très compliquée, très touffue, et pour laquelle les recherches d'état civil sont restées vaines.

Blache, je crois bien, était libraire¹ ; Boget, imprimeur.

Louis Boget était fils d'un notaire royal de Belley, allié aux meilleures familles bourgeoises du bailliage : les Combet, les Récamier et d'autres. Je dois son acte de naissance à l'obligeance de Monsieur le baron d'Allemagne, et si je n'ai pu découvrir à Lyon celui de son décès, du moins y ai-je trouvé la trace de la mort de son frère, le capitaine Joseph Boget, chevalier de la Légion d'honneur, qui se trouvait sans doute en garnison à Lyon.

Blache et Boget avaient, dans les premières années du dix-neuvième siècle, acquis l'atelier d'un nommé Jogues (voir ce nom)², qui le tenait lui-même de [Jean-François] Rolland (voir ce nom), associé de Rivoire. Tout cela se passait aux environs de 1810, mais à cette époque Rolland « paraissait vouloir exercer de nouveau »³.

Dans l'incertitude où je suis de ces circonstances, j'ai fait partir de Boget cette imprimerie qui pourrait bien, en réalité, remonter un peu plus haut.

Blache et Boget exploitaient leur commerce de librairie rue Saint-Dominique, 17. Boget, l'imprimeur de la firme, avait son atelier au numéro 40 de la rue Tramassac, où il demeura jusqu'en 1822 (il y logeait « en [chambre] garnie »). Puis il revint rue Saint-Dominique, 17, sans doute après la mort ou la retraite de son associé Blache. Et il demeura là jusqu'en 1828, y imprimant notamment *La Guêpe du Rhône*, l'un de ces petits journaux d'opposition, si nombreux à cette époque, et qui dura ce que durent les... guêpes.

Bien qu'à ce moment l'imprimeur qui paraît avoir été le successeur de Boget, André Idt, soit domicilié au numéro 13 de la rue Saint-Dominique, et non au 17, je crois qu'il ne peut y avoir aucun doute sur la tradition de cet atelier. D'ailleurs le recensement de 1828 sous le nom de Boget dit formellement : « M. Hyde doit le remplacer à la Saint Jean » et à ce numéro 13, qui fut sans doute son domicile, Idt est qualifié « ancien imprimeur » (1831).

Il est vrai que, par la suite, le siège de l'imprimerie demeura bien à ce numéro 13.

Idt prit la suite de Boget en 1828. Il était fils de Jean-Baptiste Idt, professeur de rhétorique au lycée de Lyon, l'un des deux censeurs attachés à la préfecture du Rhône et rédacteur à la *Gazette universelle de Lyon* de Pitrat. Il⁴ épousa, en 1829, Marie-Louise Ayné, fille de Joseph Ayné, l'imprimeur-libraire de la rue Saint-Dominique. (Arch. Lyon Mariages 1829, n°296).

André Idt, séparé de corps de Louise Maillet, quitta Lyon en 1832 et se rendit à Grenoble où il tint un cabinet d'avocat. En 1850, il est à Paris rue du Marché Saint-Honoré, il y mourut en 1877. Puis l'imprimerie de Boget alla à Jérôme Perret, jeune Viennois célibataire, qui travaillait sans doute à Lyon dans quelque atelier ignoré. Perret publia là *L'Homme rouge*, de Berthaut et Weyrat, et *L'Écho des travailleurs*, que gérât Jigaud. Mais il ne demeura imprimeur que pendant deux ans. Il mourut en avril 1834, et son atelier passa aux mains de Nose Perret sa sœur, venue sans doute tout exprès de Vienne pour recueillir cette succession, et qui, sans doute aussi, y retourna après avoir exploité l'imprimerie pendant quelques mois aidée par le prote de l'atelier, et avoir revendu ce dernier [atelier], en 1836, à Isidore Deleuze.

La gérance de Deleuze dura un peu plus que celles qui l'avaient précédée. Il conserva l'imprimerie jusqu'en 1841, dépossédant Jean-Marie Boursy du *Carillon*, de Grivet, et imprimant le journal de renseignements mutuels créé par Eybert, *Le Tocsin*, et aussi *Le Vengeur*, de Préaud, et *Le Rhône*, de Marle, ce Marle aîné à qui Deleuze n'allait pas tarder à céder son atelier, et qui obtint son brevet d'imprimeur le 9 septembre 1842.

Dès 1842, en effet, l'imprimerie avait passé aux mains de ce Charles-Louis Marle, de qui le nom est lié au procès retentissant que lui intenta le Père Lacordaire.

Le célèbre dominicain ayant, en 1845, prononcé plusieurs sermons dans l'église Saint-Jean de Lyon, Marle, qui y assistait, prit prétexte des paroles mêmes du prédicateur : « Pourquoi ma voix ne peut-elle s'étendre plus loin ? », pour immédiatement faire sténographier par un prêtre les conférences du dominicain, et « prenant au sérieux », dit-il, ce « vœu » que Lacordaire exprimait du haut de la chaire primatiale, Marle fit de ces sermons l'objet d'une publication qu'il répandit dans le public : *Conférences du R. P. Lacordaire, à Lyon et à Grenoble*, Lyon, 1845. C'était bien, mais Marle l'avait fait sans en avoir informé leur auteur, ni lui avoir soumis les épreuves de sa publication, ce qui ne fut pas du goût de l'homme de Dieu, du moins le prétendit-il.

Bien mieux, « cette édition, dit Lacordaire, avait été faite *contre* [son] *gré*, ce que reconnut formellement le défendeur. Le quasi-délit était évidemment fort grave, aussi, le religieux n'hésita-t-il point à traduire Marle devant la justice de son pays⁵.

Condamné en police correctionnelle, Marle interjeta appel de la sentence des premiers juges et, le 17 juillet 1845, devant la chambre correctionnelle de la cour royale de Lyon, présidée par le conseiller Verne de Bachelard, fut évoquée la cause, qui avait attiré au Palais « une foule inusitée accourue pour suivre les débats du procès »⁶.

Après une courte plaidoirie de son avocat, M^e Pezzani, Marle se défend lui-même : « C'est la parole prononcée par M. Lacordaire, dit-il, que j'ai recueillie et imprimée. C'est comme parole de Dieu qu'elle nous a été présentée : j'ai dû la croire, et je la crois à tout le monde. M. Lacordaire a exprimé le désir qu'elle fût entendue de l'univers

entier. J'ai agrandi son auditoire, c'est avoir accompli une partie de son vœu : que vient-on ici réclamer en son nom ? »

La défense était habile, mais la cour, tout de même, ne fut point dupe de ces arguments spécieux, « attendu, jugea-t-elle, que la prononciation d'un discours en public n'enlève pas à son auteur le droit exclusif de le publier » ; et elle confirma séance tenante la première décision.

Que devint l'affaire en cassation, devant laquelle Marle se pourvut tout aussitôt ? Il ne serait pas sans intérêt de le savoir. En tout cas, cette obstination à lutter contre l'évidence ne fut peut-être pas étrangère au mauvais état où allèrent bientôt les affaires de Marle : ayant, en effet, pris en 1843 un associé en la personne de Pierre Dumonceau, Marle l'entraîna dans une faillite qui se termina par la vente du fonds d'imprimerie, annoncée par les syndics le 1^{er} mai 1846.

Sans doute l'atelier d'imprimerie passa-t-il au fils ou au frère de Marle aîné, un certain Charles-François Marle, entre les mains de qui nous le trouvons pendant quelques mois de l'année 1846.

Mais un peu plus tard il appartient à Alexandre-Thomas-Antoine Mothon, excellent technicien qui en fit bon usage mais ne la garda lui-même que pendant peu de temps. Il ne « réussit » point et entra comme employé chez les frères Périsset. Dès 1850, l'imprimerie fut acquise par une société Maillot, Girard et Josserand.

Ces derniers étaient libraires place Bellecour et ils furent, si je ne m'abuse, les prédécesseurs, par P.-N. Josserand, de Vitte et Perrussel (voir Ballanche et Barret). Leur imprimerie, dirigée par Maillot, se trouvait toujours au numéro 13 de la rue Saint-Dominique. Maillot mort, ou en retraite, Girard dut solliciter son brevet, qu'il obtint le 6 novembre 1852, sous le numéro 4737.

Mais à ce moment, il y eut séparation des deux associés auxquels l'entreprise était restée. P.-N. Josserand demeura à la tête de la librairie de la place Bellecour, et Girard conserva l'atelier de typographie. Toutefois, les relations entre Josserand et Girard n'en furent point rompues pour autant puisqu'ils demeurèrent associés pour la librairie, et que le second continua pendant longtemps encore à imprimer pour le compte du premier (cf. D. Mesynis, *Les Mœurs Lyonnais dans les premières années du XIXe siècle...*, Lyon, P. N. Josserand, place Bellecour 3,... Impr. de Félix Girard aux Hirondelles).

En 1868, Félix Girard retiré, son atelier passa à son fils Raphaël, breveté le 23 mars⁷.

Signature de J. Perret

On aura peut-être remarqué que, jusqu'ici, la plupart de mes imprimeurs, 95% au moins, sont pourvus de leur état civil ; et voilà que, avec cette firme si nombreuse, inopinément ma proportion se trouve presque renversée : outre le hasard, ce dispensateur tour à tour propice ou contraire, il y a de cela certaines raisons qu'il est

bon d'expliquer.

La division de la ville en arrondissements, organisation créée et mise en pratique en 1852, fut, je n'en doute pas, une excellente réforme. Les fonctionnaires y trouvèrent leur compte, et alors que jusqu'à ce moment les bureaux municipaux avaient fonctionné avec un certain nombre d'employés, il en fallut désormais tout autant pour chaque arrondissement.

Jusque-là, nos archives communales étaient toutes réunies dans un seul local. Les auteurs qui, à cette époque, travaillaient tant qu'ils pouvaient à reconstituer notre histoire locale, les Bregnot, les Péricaud, les Collombet, les Rolle, les Valons et cent autres, n'avaient qu'à naviguer dans des locaux en vérité mal commodes, mais au milieu de quelques centaines de registres d'état civil tous réunis sous leur main et dans lesquels ils n'avaient qu'à puiser.

À partir de 1852, tout changea ; chaque arrondissement dut, de par les règlements, conserver jalousement *son* état civil, ce qui était rationnel, tout au moins pour un temps, et le duplicata qui était dressé de chaque registre prit le chemin... des archives municipales ? du tout, du palais de justice !

De sorte que, aujourd'hui⁸, si nous voulons faire, par exemple, une recherche concernant un personnage supposé décédé à Lyon dans la première moitié du XIX^e siècle ou environ, la procédure est la suivante :

Vous devez vous diriger tout d'abord vers les Archives municipales qui siègent à l'hôtel de ville. Si l'archiviste s'y trouve, vous êtes accueilli le plus obligeamment du monde par un homme « entre deux âges »⁹ qui vous conduit tout droit à un casier rempli de registres sous parchemin, bizarrement constitué : ce sont les tables décennales ; tout en haut de petits registres mincerets concernant La Guillotière, la Croix-Rousse et Vaise, qui étaient les trois villes suburbaines avant 1852 ; plus bas, la ville de Lyon, plus à portée de la main, comme il convient. Mais attention ! Parmi ces registres, faut-il encore choisir : pour les mariages et les décès, pas de difficultés, vous commencez par le commencement, 1792, et vous finissez par la fin, 1852. Toutefois, prenez garde ! Pour la période 1802 à 1813, les registres, beaucoup plus grands, sont au troisième rayon, à hauteur de votre nez, à droite. Mais pour ce qui touche aux naissances, c'est une autre affaire. Il y a, pour une certaine période, 1823-1851, deux sortes de répertoires : les tables décennales, douteuses, incomplètes, et dont il ne faut user qu'avec précaution ; les tables annuelles, plus sérieusement dressées, et dont il est préférable de se servir pour ces années 1823-1851. Mais quels doutes laisse percer cette série « plus complète » !

Si la consultation de ces registres ne « donne » rien, c'est que notre personnage n'est venu au monde ni à Lyon, ni dans les communes suburbaines, de 1792 à 1852, sous réserve, bien entendu, de la perfection des tables. Il nous faut donc rechercher maintenant pendant les années qui ont suivi 1850, et nous allons nous livrer à de petites promenades entièrement agréables à travers une ville pleine de charmes, à condition qu'il fasse beau. Tout d'abord, place Sathonay, car, ne sachant pas le lieu du décès probable, il n'y a aucune raison de ne pas suivre numériquement et gaillardement les arrondissements. De la place Sathonay à la rue d'Enghien, la plus belle partie de notre ville, soit par les quais de Saône, si vastes et si ombrés, soit par notre rue de la République, incomparable — relativement — d'Ainay à la rue

Duguesclin, où se trouve la mairie du 3^e arrondissement, il n'y a qu'un pas, un pas un peu long, par-dessus le Rhône majestueux. De là au boulevard de la Croix-Rousse, la promenade est évidemment un peu plus longue, mais si agréable ! Puis, la place du Petit-Collège, et ce sera la fin de notre odyssee, car le personnage que nous recherchions est décédé à Lyon, rue Sully 29, le 15 novembre 1853 !

Je vais peut-être bien dire une grosse sottise, mais on me fera difficilement croire que cet éparpillement de notre état civil est obligatoire.

Éparpillement ? qui vous parle d'éparpillement ? Des duplicata de tous les registres de l'état civil sont à votre disposition au greffe du tribunal civil. C'est vrai, j'oubliais : une certaine catégorie d'industriels, que l'on nomme des généalogistes, sont admis, moyennant un droit mensuel de 100 francs, à consulter eux-mêmes ces registres sous les combles du palais de justice, ou bien « vous pouvez demander aux employés du greffe de procéder eux-mêmes aux recherches qui vous intéressent au tarif habituel ».

-
1. Selon Bruno Beguet, Antoine Blache (1774-....) était le neveu du libraire Gauthier, dont il reprit le fonds, estimé en 1812 à 300 000 F. Blache et Boget s'associèrent, toujours selon Beguet, en 1810. (Bruno Beguet, *L'imprimerie et la librairie à Lyon 1800-1850*, mémoire ENSB, Villeurbanne, 1986, annexes p. xxi.) (AM)
 2. Selon Beguet, Boget avait été libraire en 1804. Il acquiert, avec Blache, les quatre presses de l'imprimeur Jogues en 1810. (Bruno Beguet, *L'Imprimerie et la librairie à Lyon 1800-1850*, mémoire ENSB, Villeurbanne, 1986, annexes p.xii.) (AM)
 3. D'après les enquêteurs impériaux. De fait il exerça l'imprimerie jusqu'en 1830 environ. (Voir Rolland-Gallet.) (JDM)
 4. Idt a travaillé chez Rusand et chez Firmin-Didot à Paris, avant de s'installer. (Beguet, *op. cit.*, Annexes, p. xiv.) (AM)
 5. Cf. *Procès entre MM. Lacordaire et Marle, accompagné d'observations et de faits nouveaux*, Lyon, 1845.
 6. Cf. *Seconds débats entre Messieurs Lacordaire et Marle...*, Lyon, 1845.
 7. Sur le manuscrit, tout un passage a été ici biffé : « qui en 1872 le transféra 'aux Hirondelles', tout au bout de La Guillotière : cet exil sonna le glas de cette maison presque centenaire qui, en 1875, fut déclaré en état de faillite ».
 8. Rappelons que ce volume de la *Somme typographique* fut rédigé vers 1931-1932. (AM)
 9. Qui était l'archiviste vers 1931 ? Annuaire de l'école des chartes ?